



COMMISSION DE PROFESSIONNALISATION

Examen des demandes de prises en charge des
contrats de professionnalisation, périodes de professionnalisation,
et DIF prioritaires

Calendrier des commissions 2010

Date de la commission	Horaire	Date limite de <u>réception</u> des dossiers par Auvicom
Mardi 19 Janvier	10h00 à 12h00	11/01/2010
Mardi 16 Février	10h00 à 12h00	08/02/2010
Mardi 16 Mars	10h00 à 12h00	08/03/2010
Jeudi 22 Avril	10h00 à 12h00	12/04/2010
Mardi 18 Mai	10h00 à 12h00	11/05/2010
Mardi 15 Juin	10h00 à 12h00	07/06/2010
Mardi 13 Juillet	10h00 à 12h00	05/07/2010
Mardi 17 Août	10h00 à 12h00	09/08/2010
Mardi 21 Septembre	10h00 à 12h00	13/09/2010
Mardi 19 Octobre	10h00 à 12h00	07/10/2010
Mardi 16 Novembre	10h00 à 12h00	04/11/2010
Mardi 14 Décembre	10h00 à 12h00	02/12/2010

Rappel : les dossiers doivent parvenir à AUVICOM complets, à la date limite indiquée ci-dessus, et, pour les contrats de professionnalisation, au maximum 5 jours après la date de début du contrat.

AUVICOM
12/14 rue de l'Eglise 75015 PARIS
Tel : 01 44 37 90 30
www.auvicom.info